

LES ATELIERS MOBILITÉ





Les ateliers mobilité permettent aux personnes de faire un point sur les règles de circulation, quel que soit le moyen de transports utilisé pour se déplacer en tout sécurité.



5 MODULES DE 2 HEURES CHACUN ALLIANT CONSEILS ET EXERCICES PRATIQUES

Ils s'appuient sur le partage d'expériences, les mises en situations et la recherche de solutions simples et concrètes.



LES ATELIERS MOBILITÉ PERMETTENT :

Découvrir ou redécouvrir les règles de sécurité routière en vigueur

De préserver sa qualité de bon usager de la route et de la rue

Être attentif à la préservation de ses sens pour se déplacer en toute sécurité

Rester autonome le plus longtemps possible

LES MODULES :

MODULE 1 : Se déplacer en toute sérénité

MODULE 2 : Se protéger et protéger les autres

MODULE 3 : Se déplacer en toute sécurité

MODULE 4 : Bougez connectés !

MODULE 5 : “En voiture Simone”



Actualisez vos connaissances du code de la route

UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS !



contact@defi-autonomie-seniors.fr



03.20.49.05.08



<https://www.defi-autonomie-seniors.fr/>



Je m'inscris à la newsletter !